



<u>Délibération n°</u> D_2023_03_29_25
<u>Nombre de membres :</u> - En exercice : 19 - Présents : 14 - Absents : 5 - Pouvoirs : 3 - Suffrages exprimés : * pour : 15 * contre : 0 * abstention : 0
<u>Date de la convocation :</u> 23 mars 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
MAIRIE DE SALES**

Séance du 29 mars 2023

L'an **deux mil vingt-trois** et le **29 mars à 20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de

M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Fabienne BROISSAND, Estelle MARCHAIS, Marlène JACQUET, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration : Mme Mélanie CONSCIENCE à Mme Catherine RABASSO, M. Hugues ALLARD à M. Roger CHARVIER et M. Guillaume MAGNIN à M. Yohann TRANCHANT

Absents excusés : M. Samuel COTTEREAU, M. Serge RAVOIRE

Secrétaire de séance : Mme Estelle MARCHAIS

OBJET - BUDGET ANNEXE MULTI-ACCUEIL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Présentation à l'assemblée du Compte Administratif 2022 qui se présente ainsi :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Dépenses réalisées	502 812,32 €	33 551.92 €
Recettes réalisées	530 803.43 €	38 946.37 €
Soit	Un excédent de 27 991.11 €	Un excédent de 5 394.45 €
Restes à Réaliser à reporter en 2023	Recettes d'investissement : 0 € Dépenses d'investissement : 8 194.80 €	

A ces résultats, s'ajoutent les reports de l'année 2021 :

Excédent de fonctionnement : 13 089.15 € dont 12 316.48€ affectés à l'investissement

Excédent d'investissement : 13 891.62 €

CONSIDERANT que Monsieur Roger CHARVIER a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

CONSIDERANT que Monsieur Yohann TRANCHANT, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Roger CHARVIER pour le vote du compte administratif,

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Roger CHARVIER, approuve et vote le Compte Administratif 2022 qui présente :

- a) **Pour la section de fonctionnement :**
 - un excédent de clôture 2022 d'un montant de : 28 763.78 €
- b) **Pour la section d'investissement :**
 - un excédent de clôture 2022 d'un montant de 19 286.07 €



Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sâles, le 31 mars 2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHAN



La Secrétaire de séance

Mme Estelle MARCHAIS

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 06/04/2023

Et de la publication le :